

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté de Promulgation n° 03-426-1932 relatif au taux de rétribution du transport des dépêches par les navires de commerce.

n° 03-426-1932

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
18 mai 1932

Numéro JO  
n° 426 du 31/05/1932

Date du numéro  
31 mai 1932

### VISAS

**Vu** l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** l'arrêté du 1er octobre 1914, réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés, et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires

**Vu** le décret du 27 juillet 1930, relatif au taux de rétribution du transport des dépêches par les navires de commerce,

### TEXTE INTÉGRAL

#### Art. 1er

Est promulgué à la Côte française des Somalis le décret du 27 juillet 1930 susvisé, relatif au taux de rétribution du transport des dépêches par les navires de commerce.

#### Art. 2

— Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera et inséré au Journal officiel de la colonie.

**ANTONIN.**